

Association SOS-Jugement Liliane Portehaut, à Grenoble : lianeporte38@aol.com

Tél. : 06 67 64 17 72.

Les personnes qui recherchent de l'aide pour leurs dossiers personnels peuvent contacter cette association, dont la Secrétaire est aussi membre du bureau de Politique de Vie. Liliane Portehaut a développé de bonnes compétences pour soutenir ceux qui en ont besoin.

Le TGI de Bourgoin-Jallieu a à son actif depuis quelques années :

- **la protection active de plusieurs escrocs judiciaires**, qui ont ruiné des citoyens honnêtes à leur profit personnel ; parmi eux, il faut citer nommément **Maître Jean-Yves Bermond**, mandataire-escroc notoire dans toute la région, qui sévit en toute complicité avec des magistrats mafieux ; il serait question que les méfaits de cet homme-là touchent bientôt à leur fin...

- **l'internement abusif d'une enfant de 11 ans**, pendant plusieurs mois, sans aucun motif sérieux (affaire Brenda Reynaud, juge Cécile Gaudin, capable, à titre d'exemple, de "caviarder" la récusation qui lui a été signifiée avant de la transmettre à la Cour d'Appel de Grenoble, histoire de cacher ses accointances maçonniques amicales dénoncées par nos soins...) ;

- **le suicide effectif de plusieurs de ses victimes** ruinées, expulsées, rendues malades suite à des jugements abracadabrantesques au profits des banques, des notaires et autres escrocs institutionnels

- **des liquidations infondées d'entreprises**, entraînant des disparitions absurdes et illégales d'emplois et le désespoir de chefs d'entreprises dynamiques, avec des créances inventées de toutes pièces au profit des mandataires véreux...

Le tout avec une Cour d'Appel de Grenoble – nous en reparlerons à propos de l'affaire de l'Ordre du Temple Solaire, qui est loin d'être terminée – qui, usant et abusant des petites croix et étoiles en triangle sur ses actes de jugement, **confirme et valide à tour de bras de greffiers des jugements tous plus illégitimes et illégaux les uns que les autres, au motif sempiternel de fraternité maçonnique des notables entre eux...**

Aujourd'hui, une famille entière est menacée de ruine et de tout perdre : ses biens, ses terres, au plus grand profit de promoteurs immobiliers magouillant allègrement **avec Maître Jean-Yves Bermond**. Et après le dessaisissement du tribunal de Bourgoin-Jallieu – quand les magistrats-gangsters sont pris la main dans le sac, il se passe parfois quand même quelque chose – **le Tribunal de Valence couvre et fait pire** : à Valence, **le mandataire mafieu Maître Alain Madonnainvente**, plus d'un an et demi après une liquidation abusive et violente, plus d'un million de francs (150 000 €) de fausses créances à l'entreprise de Rémy Magaud, sympathique et jeune kinésithérapeute qui a eu le tort d'ouvrir avec grand succès et réussite économique un centre de Santé et de Bien-être.

Et l'Avocat Général de Grenoble, pour couronner l'affaire, **décide tout seul dans son coin, sur la base de fausses allégations, de confirmer la liquidation de l'entreprise quelques jours avant que l'affaire ne vienne en Appel devant la Cour**. Sans parler des huissiers véreux de cette affaire. **Le tout dans un seul but : casser un jeune chef d'entreprise créatif et dynamique et racketter ses parents** propriétaires agricoles, dont les terres intéressent trop les promoteurs...

Soyons clairs, Messieurs les Magistrats Gangsters et Auxiliaires de la Justice Mafieuse : nous vous enverrons en prison, dussions-nous reconstituer les Tribunaux du Peuple qui rendirent tout de même bien service il y a quelques siècles. Cela évitera que des paysans ruinés ne se saisissent de leurs fusils contre les huissiers-voleurs, du moins puis-je encore l'espérer : **quand la force du droit devient violence du gangster, seul le Peuple Souverain peut reprendre les rênes.**

Il vaudrait mieux pourtant que cela ne soit pas nécessaire et que les élites politiques qui lisent mes écrits comprennent bien une chose : j'édulcore beaucoup la violence que j'étudie.

Il se pourrait qu'arrive un jour où je sois moi aussi débordé par cette violence-là, celle des démunis qui en prennent plein la figure et qui ne toléreront même plus que leurs souffrances soient médiatisées par les mots des militants non-violents.

**Je crois bien qu'il devient indispensable que les représentants du peuple que sont nos
Parlementaires prennent conscience de la gravité de la situation du système judiciaire
avant qu'il ne soit trop tard.**